

**DECISION N°2024-010**  
**relative à la composition du comité d'experts spécialisé**  
**CES « Analyse socio-économique »**

**Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,**

---

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 1313-6, R. 1313-14, 9°, R. 1313-26 et R. 1313-31-1 ;

Vu la délibération n° 2021-2.03 du 22 juin 2021 du conseil d'administration relative à la liste des comités d'experts spécialisés siégeant auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ;

Vu l'avis du conseil scientifique en date du 16 novembre 2021 ;

Vu la décision n°2022-109 du 17 novembre 2021 portant nomination au comité d'experts spécialisé « Analyse socio-économique » ;

Vu la délibération n°2023-2.02 du 20 juin 2023 du conseil d'administration relative à la liste des comités d'experts spécialisés siégeant auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ;

Vu la décision n°2023-203 du 8 décembre 2023, portant nomination au comité d'experts spécialisé « Analyse socio-économique ».

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Suite à la démission de Monsieur LOUAFI (Sélim) le 12 janvier 2024, la composition du comité d'experts spécialisé « Analyse socio-économique » de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, pour la durée restant à courir du mandat de ce comité d'experts spécialisé est la suivante :

Madame MAXIM Laura, présidente  
Monsieur SOLER Louis-Georges, vice-président  
Madame APOUEY Bénédicte  
Monsieur BAUMSTARK Luc  
Madame BONNET Céline  
Monsieur BRUNELLE Thierry

.../...

Madame CAILLAVET France  
Monsieur CARPENTIER Alain  
Monsieur COUTROT Thomas  
Madame DETANG-DESSENDRE Cécile  
Monsieur GARCIA Serge  
Monsieur GAUTHEY Julien  
Madame LE CLAINCHE Christine  
Monsieur LEANDRI Marc  
Monsieur LOHEAC Youenn  
Monsieur PLOTTU Eric  
Madame ROUVIERE Elodie  
Madame SAINT-JEAN Maïder  
Monsieur SALLES Denis  
Madame TARDIEU Léa  
Monsieur VERGNAUD Jean-Christophe

**Article 2 :** Le directeur de la Direction sciences sociales, économie et société (DISSES) est responsable de l'application de la présente décision, qui sera publiée au registre des actes, avis et décisions de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Fait à Maisons-Alfort, le 16 janvier 2024

Le Directeur général

Pr Benoît VALLET